

Note stratégique aux entreprises

Secteur Industrie

28/04/2020

#RestezSafe avec Creditsafe

L'industrie - un outil indispensable éprouvé par la crise sanitaire :

La crise que nous traversons actuellement a mis en exergue le fait que nous sommes dépendants des productions extérieures, notamment chinoises, y compris dans des secteurs essentiels ou stratégiques.

Une réelle opportunité se dessine au regard de la situation actuelle et à son issue. Notamment sur le fait de rapatrier les productions jugées "sensibles" pour les pays occidentaux comme la France.

Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure actuelle en raison de la baisse de la consommation, de la stagnation des stocks, et du manque de main d'oeuvre, les outils de production sont actuellement en berne.

La reprise ne fait actuellement que se décider. Et aucune certitude n'est arrêtée sur la conjoncture à savoir si effectivement la consommation va permettre le redémarrage l'activité de production de biens cycliques, et si même la consommation usuelle des ménages va permettre d'écouler les stocks des biens non-cycliques qui sont également sujets aux arrêts de production. Nombreuses sont les alertes de l'agro-alimentaire déplorant des stocks "à ras-bord".

Nous verrons dans cette note stratégique que le secteur est actuellement en proie à un doute assez important mais que pour des raisons purement économiques, le redémarrage des chaînes de production est essentiel au simple maintien de l'activité industrielle qui fonctionne à flux tendus sans perspectives de débouchés assurés.

I - Éléments conjoncturels et statistiques:

Tout d'abord, il est important de signaler en préliminaire qu'il y a eu un regain d'activité où certaines entreprises qui étaient à l'arrêt ont pu reprendre une partie de leurs activités en mettant en place une organisation garantissant la sécurité sanitaire de leurs salariés (qui limite aussi parfois les activités de production). Néanmoins cette embellie n'a pas changé la situation sur le fond et elle ne modifiera pas le résultat de la période de confinement qui se traduit par des pertes non-négligeables. Notamment parce que les chiffres du chômage partiel ont révélé que plus de la moitié des personnes en activité dans les entreprises étaient concernées par ce dispositif. De plus les chiffres tenus par l'INSEE sur la tendance dans l'industrie (que nous évoquons plus loin) démontrent que celle-ci est très mauvaise et pessimiste.

Ainsi au 23 Avril, l'économie française est en baisse de 35 % par rapport à la situation attendue. La perte estimée de chiffre d'affaires dans le secteur de l'industrie est de 39 % contre 43 % au début du confinement.

Il faut comprendre d'entrée de jeu que dans l'industrie, tous les sous-secteurs ne sont pas égaux. Ainsi la cokéfaction et le raffinage subit une perte de - 80 % ; la fabrication d'équipements électriques, électroniques ou informatiques ainsi que la fabrication de machines - 61 % ; la fabrication de matériel de transport - 72 % ; la fabrication d'autres produits industriels - 45 % ; les industries extractives, énergie , eau , gestion des déchets dépollution - 20 % ; alors que la fabrication de denrées alimentaires, de boissons ou de produits à base de tabac n'est touchée qu'à - 2,5 % en raison de la consommation actuelle des ménages centrée sur l'agroalimentaire et les besoins essentiels provoquant une "embellie" du secteur..

L'industrie reste fortement exposée à la baisse de la consommation : -36% au global pour l'industrie. Spécifiquement la cokéfaction et le raffinage sont touchés à - 75 % ; La fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines - 49 % ; la fabrication de matériels de transport - 92 % ; fabrication d'autres produits industriels - 62 %; la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac connaît quant à elle une hausse de +9 %. Enfin l'industrie extractive (énergie, eau, gestion des déchets) n'est pas impactée.

Le sentiment du secteur industriel est très bas puisque l'indicateur de l'INSEE est descendu à 82. Il n'a été aussi bas qu'en 1993 et entre la crise de 2008-2009 (où il était à moins de 70). Cela touchant aussi bien les moyens de production que les perspectives nationales ou les perspectives à l'exportation. La problématique du secteur industriel étant notamment que beaucoup de facteurs externes conditionnent sa reprise. Problématique sur le personnel, problématique d'approvisionnement, problématique de moyens de production, problématique de matières premières, problématiques de stocks et de débouchés.

Là encore, les sous-secteurs ne sont pas égaux puisque les industries de matériels de transports pourtant sévèrement impactées gardent une confiance relative alors que les biens d'équipement et les autres industries voient leur confiance se dégrader de 25 à 26 points par rapport à la tendance habituelle. Le secteur agro-alimentaire gardant quant à lui une confiance justifiée.

Les données statistiques sur la main d'œuvre démontrent que la tendance qui se dégage actuellement en France est confirmée. Selon la Dares, les demandes de chômage partiel concernent les industries d'autres produits à 4.3%, et l'agro-alimentaire à 2%. L'énergie, l'eau et le traitement des déchets pour 0,64%. Fabrication d'équipements électriques, informatiques et machines 0,55%. Pourtant, même si l'industrie agro-alimentaire tire son épingle du jeu, elle subit malgré tout les difficultés logistiques et l'absentéisme dû à la période de confinement.

Par extension, il faut comprendre que les difficultés industrielles ont des répercussions sur la consommation

intermédiaire et que la consommation finale à elle-même des répercussions sur les branches industrielles. L'industrie n'est pas touchée par les fermetures obligatoires, mais par contre, elle est fortement impactée par les modalités de garde d'enfants et les autres problématiques liées au confinement. Selon l'OFCE le chômage partiel concerne par ordre de gravité les autres branches industrielles, les matériels de transports, les biens d'équipement puis l'industrie agroalimentaire et les déchets et l'énergie avant la cokéfaction et Raffinage qui ne serait touché qu'à 4 %. Les facilités mises en œuvre dans le droit du travail pour faciliter la production n'ont révélé qu'un excédent de 2 à 2,5 % dans les salaires dû aux heures supplémentaires. Ce qui veut dire que les industriels n'ont pas fait un usage massif de ces facilités. Il faut mettre en avant le fait que les chiffres de l'OFCE sont parfois différents par nature des chiffres de la DARES. Les branches industrielles "diverses" étant le plus sujet à cette aggravation. Il est à noter cependant que comparativement à un secteur comme la construction (impacté très durement par cet épisode sanitaire), la perte estimée est réduite au tiers avec -39.5%.

De la même manière pour l'OFCE, les quatre branches contraintes par la "demande" sont l'agriculture, les industries agroalimentaires, la construction, et la branche des administrations publiques. Ainsi des secteurs comme les industries extractives, l'énergie, l'eau ou la gestion des déchets ne sont pas forcément touchés par la fermeture des commerces non-essentiels.

In fine pour l'OFCE, la perte de valeur ajoutée est beaucoup plus importante pour la fabrication de matériel de transport à 73 % que pour la fabrication d'autres produits industriels à 49 %. Il est à souligner que la fabrication d'équipements électriques électronique informatique fabrication de machines est touchée à - 44 %, la cokéfaction et raffinage - 54 %, la fabrication agroalimentaire - 15 % ; les industries extractives énergie, eau, gestion des déchets et des pollutions à 20 %.

L'effet pervers de cette contraction des débouchés, et de la hausse des contraintes (et donc des coûts) va être d'entraîner une augmentation des prix à la vente des biens produits. Pourtant la confiance des consommateurs reste élevée à 95 alors qu'il était de 103 en Mars selon l'INSEE. Ce qui reste sur une moyenne stable. Pour comparaison cet indicateur était de 82 en 2008 et il est même descendu à 79 en 2013.

L'indicateur PMI manufacturier de market economics au mois d'avril qui est un indicateur du niveau d'activité des directeurs des achats du secteur nous montre une chute historique. Le niveau moyen de cet indicateur étant autour de 50. Le niveau actuel de cet indicateur est de 31.5 contre 37.5 attendu. En 2008 et 2009, cet indicateur est descendu à 34.8 et 34.9.

II - Sur le terrain :

Concernant l'aide apportée aux entreprises du secteur industriel, les acteurs financiers sont très critiques. Que cela soit aussi bien du programme d'aide de la BCE avec le rachat d'actifs que de la BPI avec les prêts garantis par l'État dont les conditions sont très technocratiques et ne correspondent pas toujours à la réalité du terrain. La BCE en décidant de ne considérer les entreprises à renflouer qu'à partir de la dégradation de leur situation au 7 avril 2020. Les entreprises françaises étant quant à elles exclues en raison de critères divers et variés concomitant au risque et aussi à la hauteur de la garantie apportée par l'État en raison de l'examen de leur dossier par la Banque de France et BPI France. Mais aussi et surtout de la banque prenant le risque en première main. Il est tout aussi flagrant de constater la liste de conditions à remplir pour pouvoir souscrire au fond de solidarité aux entreprises mis en place par l'État. Condition *sine qua non* à la suspension des charges courantes pour un trimestre alors que les dossiers s'accumulent auprès des médiateurs du crédit aux entreprises (Mars et Avril marquant une hausse considérable) auprès de la Banque de France par des PME prises à la gorge qui réclament la suspension à six mois de leurs échéances.

Or aujourd'hui, de nombreux outils industriels majeurs sont dans une position dégradée. Cela concernant aussi bien l'automobile, que l'aéronautique, l'énergie ou les biens d'équipements divers. Des entreprises qui lors de la crise de 2008-2009 ont été sévèrement impactées et ont mis des années pour certaines à se relever ou à stabiliser la situation.

La problématique réelle et inévitable étant que ces entreprises, privées ou (semi)publiques, s'engagent dans une voie d'endettement massif alors qu'elles manquent de liquidités. Ce qui va amener l'État (ou les États pour les multinationales...) à injecter de l'argent public parce qu'elles seront en incapacité de se financer de manière classique. La dégradation de la situation est donc galopante mais les acteurs publics financiers ne donnent aucune information réelle ou réaliste sur l'état de leur intervention à court terme. On s'oriente donc aussi vers une dégradation massive des positions des financeurs envers les entreprises et même certains États. Pour autant, la BCE a déjà fait savoir que peu importe les positions du marché les conditions de financement des entités choisies seraient assurées.

Ainsi en ce qui concerne la France des acteurs majeurs comme le groupe Renault ou le groupe EDF sont concernés par des injections massives de liquidités par un biais ou un autre (en plus des artifices fiscaux).

En ce qui concerne EDF le confinement engendre des problématiques structurelles et de fonctionnement de même qu'une baisse de la consommation d'électricité de plus de 20 %. Le groupe a d'ores et déjà renoncé à ses objectifs 2020 et 2021 et a prévenu que la production nucléaire française allait être au plus bas niveau depuis 30 ans. Des sources internes affirment que les difficultés arrivent à grand pas pour la fin 2020. Cela

alors que publiquement, fin 2019, EDF disait disposer de 22,8 milliards d'euros liquidités et d'actifs financiers, et de 10,3 milliards d'euros de ligne de crédit. Cela pour une dette de 41,1 milliards d'euros : la problématique était déjà existante.

Le groupe Renault déclare quant à lui travailler sur un prêt bancaire garanti par l'État à hauteur de 4 à 5 milliards d'euros. Le groupe a renoncé au versement des dividendes, a revu les rémunérations de ses dirigeants et a éprouvé ses effectifs au chômage partiel même si comme de nombreux groupes il presse à la reprise de l'activité sans perspectives réelles. La perspective de chutes des ventes devant passer de 72% en Mars à 90% en Avril. Les informations récentes avancent le chiffre astronomique de 5.5 milliards de liquidités "brûlées" rien que pour l'activité automobile. Sur 10.3 milliards en réserve selon un communiqué de Mars. Ce qui ne favorise pas les analyses financières déjà éprouvées par la situation 2019 et affaiblit encore la position du groupe sur les marchés qui le finance.

Pourtant, d'autres acteurs sont moins en difficulté comme Plastic Omnium qui a fait état d'une baisse de 2,2 % de son chiffre d'affaires consolidé au premier trimestre. Un repli bien moins important que l'ensemble des acteurs industriels du secteur de la production automobile. Secteur qui a vu plonger son activité de 20,8 % en Europe. L'entreprise dit afficher une perte de 25 % de la production pour 2020. 80 / 131 usines du groupe étaient fermées et le groupe se prépare à une réouverture tardive contrairement aux projections de ses confrères. Cela en sachant que, comme d'autres groupes industriels, elle dispose d'usines chinoises (29) qui ont désormais redémarré. La perspective de chute du marché automobile au deuxième trimestre selon Plastic Omnium est de 45 %. Pour faire face à cette perspective le groupe dit réduire ses coûts et ne pas avoir demandé de report de charge ou de prêt garanti par l'État.

Le PDG du groupe Airbus vient quant à lui au front en demandant aux états de ne pas augmenter la fiscalité sur les entreprises et de mettre en place des plans de soutien aux entreprises du secteur aérien et de la défense. Pour le moment Airbus ne compte pas demander de soutien public mais ne l'exclut pas totalement. L'aide serait notamment indirecte par la commande de nouveaux appareils notamment dans le secteur de la défense. Pourtant Airbus affiche une chute de 50% de cadence de production et la perte du tiers du chiffre d'affaires pour la division avions. Boeing à l'inverse a déjà fait savoir qu'il avait besoin de soutien de Washington financièrement et sans délais. Des suppressions de postes étant déjà enclenchées.

Thalès a communiqué quant à lui un impact sur son chiffre d'affaire de 200 million d'euros. Cependant le groupe sauve les meubles sur le résultat consolidé notamment parce que ses activités aéronautiques sont limitées à 12% du chiffre d'affaire. Ce qui prouve que les activités défense et sécurité ainsi que la branche de sécurité numérique du groupe se portent bien. Safran a aussi supprimé les dividendes et négocie une ligne de crédit de 3 milliards d'euros pour porter ses liquidités à 6 milliards. Le problème de Safran est la dépendance du secteur aérien et aéronautique sur son carnet de commandes pour ses moteurs. Le directeur

général a déclaré que 18% des salariés étaient sur site, 28% en télétravail et le reste en chômage partiel. Les perspectives de reprises "normales" pour la société ne sont pas atteignables avant 2022 voir 2023-2024. Les restructurations de l'activité ne sont pas exclues.

Schneider Electric résiste de son côté. Le 1er trimestre est compliqué avec un chiffre d'affaires impacté par la période actuelle. Le groupe déclare faire de gros efforts sur sa trésorerie pour renforcer sa solidité financière et son bilan. Pourtant le groupe continue dans ses perspectives de croissance et ses acquisitions en souhaitent profiter au mieux des tendances de fond de son marché. Le repli des ventes est de 7.6% au premier trimestre pour l'entreprise avec un chiffre d'affaires de 5.8 milliards d'euros. La perte d'activité atteignant parfois 13.1% sur certaines branches d'activité. Le groupe est confiant par les perspectives de reprises en chine.

Pour Valeo le chiffre d'affaires consolidé subit un recul de 8 %. Valeo met déjà en avant que les perspectives financières sont difficiles sur le cash-flow et la rentabilité. Pourtant le groupe est confiant dans la gestion de ses coups et de ses dépenses. Mais surtout dans la disponibilité de lignes de crédit à 2,3 milliards d'euros pour 1 milliards d'euros de lignes de crédit supplémentaires négociées. À l'instar des autres entreprises industrielles, Valeo se prépare à une reprise très sécurisée en accord avec les instances de représentation syndicale du personnel et aussi avec la mise en place d'un fonds de solidarité en interne.

Le contraste sur ces différents acteurs montre bien que l'industrie française comme européenne ou mondiale présente d'énormes disparités. Selon France Industrie, vers fin mars l'activité industrielle ne tournait qu'à 50 %. Mettant l'accent sur une reprise à 56 % de l'activité industrielle qui pourrait augmenter avec le déconfinement. Les secteurs les plus impactés étant la métallurgie, l'électronique, l'électricité, l'aéronautique, le ferroviaire, l'industrie navale et automobile, ainsi que la fabrication de machines. Des difficultés provenant aussi bien du défaut de carnet de commande, que du manque de disponibilité des salariés, la mise en place de mesures de protection difficiles ou tout simplement le respect des mesures de confinement par les salariés des entreprises concernées. Pourtant, effectivement, les secteurs comme l'agroalimentaire, l'énergie, la chimie, l'eau, et les déchets ou la santé ne sont impactés à une même intensité par ces problématiques.

France Industrie prévoit par ailleurs un redémarrage très lent des chaînes de production et des usines en raison de toutes les problématiques résultant de l'activité dans un contexte aussi flou: approvisionnement, logistique, distribution, consommation...etc

Les ressorts au niveau national et local sont les mêmes. Ce sont des incertitudes qui pèsent sur les entreprises industrielles qui ne sont pas totalement à l'arrêt mais qui ne savent pas réellement où elles vont et si leurs productions vont pouvoir s'écouler. Ainsi en Auvergne Rhône-Alpes, l'industrie de la plasturgie déclare que le tiers des entreprises ont cessé leur activité tandis que le reste continue à produire mais avec

des conditions très dégradées. 27 entreprises seulement déclarent avoir une activité intégrale représentant 17,9% des entreprises locales concernées. De fait, les opérations d'évolution structurelles sont elles aussi à l'arrêt notamment les acquisitions et les fusions. Ce qui éclaire aussi sur l'absence de perspectives de croissance.

La problématique du redémarrage est généralisée, si on ne prend ne serait-ce que l'exemple de l'industrie automobile qui a fait une chute de plus de 72,2 % des livraisons de voitures neuves. On pourrait donc assister effectivement une accumulation des stocks et de fait à des coûts supplémentaires de production. Pour le moment les estimations portent la perte de vente à - 20 %. Pourtant un "poids lourd" comme Volkswagen prévoit une chute de 79 %. Daimler et BMW étant dans la même veine. Moody's prévoit de son côté un recul de 21 % du marché en Europe.

Pour le secteur pétrolier la chute des cours du pétrole a été très dur. De plus cumulé avec une baisse de 80 % de la demande il y a énormément de stock et peu d'écoulement. Cependant la branche pétrochimie continue de fonctionner avec une demande qui reste constante en polymère et autres produits issus du raffinage destiné à la production de détergents, médicaments ou solvants.

Cette arrêt brutal ou ce ralentissement de la production a paradoxalement amené de nombreux acteurs industriels à réorienter leurs chaînes de production vers la confection de produits essentiels comme les masques, les gels hydro-alcooliques, les respirateurs... Ces biens "d'utilité publique" sont autant de perspectives pour essayer de dégager des liquidités même mineures dans une période très compliquée. Pourtant, là aussi, le marché pourrait aussi arriver rapidement à saturation et les biens fabriqués ne pas nécessairement trouvé preneurs en raison de la loi de l'offre et de la demande.

Cette poursuite "à tout prix" de l'activité de production est aussi évoquée par un autre secteur comme celui de la fabrication des machines agricoles. Le secteur communique notamment par l'intermédiaire de son syndicat. Il atteste de l'arrêt brutal de la production dû aux mesures sanitaires et de confinement mais planifie déjà un retour à la production à 100 %. Pourtant le secteur met aussi en avant qu'il y a des problématiques externes comme l'approvisionnement en pièces et en matières premières. La plupart des sites de production fonctionnant à flux tendu. Certaines pièces provenant de Chine et manquant pour la fabrication (comme les moteurs) ont provoqué un arrêt complet de certaines chaînes de production (notamment en Allemagne). Le secteur mettant en avant l'interdépendance aussi bien vis-à-vis de leur clientèle que de la chaîne logistique. On constate donc encore par cet exemple que la reprise du secteur industriel est conditionnée par de nombreux paramètres externes.

Il y a donc un réalisme exacerbé dans le secteur et même les plans de restructuration continuent dans les entreprises comme General Electric qui a poursuivi son plan de licenciement malgré le confinement (la

restructuration avait été entamée avant cette période). Il est à souligner à cet égard que l'État financeur attend des entreprises concernées des restructurations effectives visant à garantir leur rentabilité et donc le remboursement des sommes prêtées ou injectées. Ce sont donc, là encore, des périodes et des efforts difficiles à venir pour les entreprises industrielles.

Les exemples les plus massifs, et les représentations par branches, sont à l'heure actuelle les exemples les plus "parlants". Mais la majorité du tissu économique industrielle (comme dans les autres composantes des forces vives économiques) n'est pas composé de grandes entreprises mais de PME qui gravitent autour de ces géants ou dans des niches particulières. Ces entreprises sont les plus exposées par leurs tailles, leurs structures et leurs dépendances directes aux conséquences de telles périodes économiques. L'industrie réclame en effet énormément de liquidités, d'investissements, de moyens de production, de main d'œuvre. L'endettement est donc généralement assez élevé et les balances de ces sociétés sont souvent chahutés. Dès lors dans un contexte de tension sur les liquidités, et sans réel soutien extérieur important, ce sont des entreprises qui peuvent se retrouver dans des situations inextricables. Et la réalité est que les dispositifs mis en œuvre en France ont beau être parmi les plus généreux d'Europe, la réalité de leur mise en pratique, les critères d'application et la hauteur de ces moyens fournis aux entreprises ne pourront pas suffire à sauver toutes les entreprises d'un secteur fortement éprouvé.

Il est donc important dans un contexte comme celui que nous traversons de s'assurer de l'indépendance financière des entreprises concernées, de la nature de leur endettement et de leur capacité à vivre sur leurs propres liquidités disponibles ou à venir.